



## VILLE DE POINTE-CLAIRE

PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE ORDINAIRE** DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE (QUÉBEC) LE LUNDI **16 MAI 2011** À 19 H 30, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FUT LIVRÉ PAR LA DIVISION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE LE JEUDI 12 MAI 2011.

**PRÉSENTS** : Son Honneur le maire M. Bill McMurchie, et messieurs les conseillers P. Bissonnette, R. Geller, J.-P. Grenier, A. Iermieri, J.R. Labbé, D. Smith, E. Sztuka et M. Trudeau, formant ainsi quorum du conseil.

Monsieur Nicolas Bouchard, ing., directeur général et Me Jean-Denis Jacob, directeur du Service des affaires juridiques, des communications et du greffe, sont également présents.

Monsieur le maire McMurchie tient à nouveau à féliciter publiquement, tous les jeunes ayant participé au premier « Conseil Jeunesse », tenu avant la séance publique du conseil, à 19 h.

Monsieur le maire mentionne également la nomination du nouveau directeur général, Monsieur Nicolas Bouchard, ing., ainsi que celle de Me Jean-Denis Jacob à titre de greffier et directeur du Service des affaires juridiques, des communications et du greffe.

### **2011-209**                    APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

**RÉSOLU** : Il est proposé par monsieur le conseiller Trudeau, Appuyé par monsieur le conseiller Iermieri, et unanimement D'approuver l'ordre du jour ayant été préparé pour la présente séance, en y apportant le changement suivant :

- Ajout d'un item au point numéro 60 « varia », intitulé « approbation d'une liste de changement au personnel par décision non déléguée en date du 16 mai 2011 ».

### **2011-210**                    SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Monsieur le maire McMurchie demande au directeur du Service des affaires juridiques, des communications et du greffe, Me Jean-Denis Jacob, d'expliquer l'objet et la nature de trois projets de règlement soumis au conseil lors d'une consultation publique :

PC-2785 modifiant le Règlement de zonage numéro PC-2775 de la Ville de Pointe-Claire afin de corriger une superficie erronée dans la version française du chapitre relatif aux enseignes, d'ajouter un mot manquant dans la version anglaise du chapitre relatif au stationnement, de préciser une disposition relative aux matériaux de parement en zones industrielles et de régir les accès pour véhicules dans les zones Ra39 et Re40.

PC-2786 nouveau Règlement de construction.

PC-2787 nouveau Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Suite aux explications données par le greffier, monsieur le maire invite les membres du public présents dans la salle à adresser des questions concernant les trois projets de règlement.

Des questions sont adressées par les personnes suivantes concernant ces projets de règlement :

Monsieur George Mandl, 168, avenue Devito, concernant la zone Cd5 dans le village de Pointe-Claire, le long de l'avenue Cartier; Monsieur Mandl veut également savoir si des édifices dans cette zone doivent être démolis en vertu de la nouvelle réglementation.

Madame Catherine Vallejo, 147, avenue Broadview, adresse des questions concernant le terrain de soccer au nord de l'avenue John-Fisher.

Madame Suzanne Desjardins, 475, avenue Delmar, adresse une question concernant le petit centre commercial situé à l'angle de l'avenue Delmar et de l'avenue des Canots.

Madame Denise Pilon, 200 et 202, avenue Cartier, demande pourquoi une zone tampon de 92 pieds de largeur est-elle prévue à même sa propriété, de même que l'imposition d'une servitude sur ce terrain en vue d'y implanter une piste cyclable.

Monsieur Michel Dagenais, 87, avenue Charles, adresse des questions concernant les immeubles situés à 10, boulevard des Sources et 10, avenue Donegani.

Madame Denise Pilon, propriétaire des immeubles situés à 200-202, avenue Cartier dépose un document concernant le projet de règlement sur le plan d'implantation et d'intégration architecturale.

**2011-211**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – VERSIONS FRANCAISE ET ANGLAISE**

---

**RÉSOLU :**

Il est proposé par monsieur le conseiller Labbé,  
Appuyé par monsieur le conseiller Grenier, et unanimement  
D'approuver les versions française et anglaise des procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 3 mai 2011 avec le remplacement de la résolution 2011-188 par la suivante :

« Monsieur le conseiller Grenier donne avis à l'effet qu'un règlement modifiant le Règlement de zonage numéro PC-2775 sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance du conseil et demande que dispense de lecture soit faite; et

**RÉSOLU :**

Il est proposé par monsieur le conseiller Sztuka,  
Appuyé par monsieur le conseiller Grenier, et unanimement  
D'adopter un premier projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro PC-2775 de la Ville de Pointe-Claire pour corriger certaines erreurs d'écriture et pour régir les accès pour véhicules dans les zones Ra39 et Re40 ».

**2011-212**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil.

Madame Catherine Vallejo, 147, avenue Broadview: Adresse une question concernant le procès-verbal du comité sur la circulation dont il est question à l'item 10.05.

Monsieur John Carlon, 110, avenue Prince-Rupert : Adresse des questions concernant les réparations effectuées à l'asphalte sur l'avenue Prince-Rupert ainsi que les réparations effectuées récemment par la ville aux aménagements paysagers devant les propriétés de l'avenue Prince-Rupert où il y a eu de nouveaux raccordements effectués l'automne dernier.

Monsieur Pierre Robitaille, représentant de la Corporation des concessionnaires d'automobiles usagés du Québec : Adresse une question concernant un événement spécial qui devrait se dérouler en bordure de la voie de service sud, sur la propriété « Dupont ».

Monsieur Yvon Calbert, 151, avenue Douglas-Shand : Adresse une question concernant les mesures de sécurité prises par les autorités concernant la sécurité de la voie navigable du Saint-Laurent.

Madame Susan Weaver, 10, avenue du Bras d'Or : Adresse une question concernant les invitations transmises à assister à une présentation donnée par le Parc Écologique de l'Archipel de l'Île-de-Montréal.

De nombreuses questions sont adressées par les citoyens suivants, concernant les tours de transmission de signaux de téléphone cellulaire :

Madame Karen Brown, 103, avenue Maywood;

Monsieur George Mandl, du 168, avenue Devito ;

Monsieur EriK Cuup, 325, avenue Saint-Louis ;

Madame Catherine Vallejo, 147, avenue Broadview;

Madame Sharon McNair, 135, avenue Duke-of-Kent.

**2011-213** AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION

Monsieur le conseiller Smith donne avis à l'effet qu'un projet de règlement de construction, sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance.

**2011-214** AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

Monsieur le conseiller Trudeau donne avis à l'effet qu'un projet de règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale en concordance avec le Plan d'urbanisme, sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance.

**2011-215** AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS

Monsieur le conseiller Bissonnette donne avis à l'effet qu'un projet de règlement des permis et certificats, sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance.

**2011-216** ADOPTION – SECOND PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE PC-2775

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Iermieri, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'adopter le second projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro PC-2775 de la Ville de Pointe-Claire afin de corriger certaines erreurs d'écriture et pour régir les accès pour véhicules dans les zones Ra39 et Re40.

**2011-217** APPROBATION – RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE CIRCULATION – RÉUNION DU 4 MAI 2011

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Trudeau, Appuyé par monsieur le conseiller Labbé, et unanimement D'approuver les recommandations contenues dans le procès-verbal de la réunion du comité de circulation tenue le 4 mai 2011.

**2011-218** APPROBATION – DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° PC-2775 – 5001, AUTOROUTE TRANSCANADIENNE

Il est proposé par monsieur le conseiller Smith, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement

**RÉSOLU** : D'approuver la demande de dérogation mineure reçue de Cristian Yanez de la société Broccolini, pour permettre au 5001, autoroute Transcanadienne :

- a) l'installation d'une tour de refroidissement avec une hauteur maximale de 4,37 m (14,33') au lieu de la hauteur permise de 3 m (9,8'); et
- b) une tour de refroidissement sans l'écran requis pour la dissimuler de l'avenue Tecumseh et du boulevard Brunswick.

Les citoyens demandent aux membres du conseil s'il est normal qu'une dérogation mineure soit accordée à l'égard de travaux déjà effectués.

**2011-219** APPROBATION – DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° PC-2775 – 32, AVENUE DE LA POINTE-CLAIRE

**RÉSOLU** : Il est proposé par monsieur le conseiller Geller, Appuyé par monsieur le conseiller Smith, et unanimement D'approuver la demande de dérogation mineure reçue de Karen D. Hand pour permettre au 32, avenue de la Pointe-Claire, qu'un perron empiète de 0,72 m (2,37') dans la marge minimale requise alors qu'aucun empiètement n'est permis dans cette marge.

**2011-220** APPROBATION – DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° PC-2775 – 2501, AUTOROUTE TRANSCANADIENNE

**RÉSOLU** : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par monsieur le conseiller Sztuka, et unanimement D'approuver la demande de dérogation mineure reçue de la société Produits de Bâtiment Gentek pour permettre au 2501, autoroute Transcanadienne, l'installation d'un épurateur thermique régénératif dans la marge latérale au lieu de la marge arrière.

**2011-221** APPROBATION – PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – AVENUE WATER'S EDGE (LOTS P54-27, P54-28)

ATTENDU QUE le Règlement numéro PC-2628-9 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale applicable aux bâtiments patrimoniaux et aux secteurs anciens de Pointe-Claire, auquel sont assujetties les propriétés situées sur les lots numéro P54-27 et P54-28 de l'avenue Water's Edge, exige que préalablement à l'émission d'un permis de construction, les plans soient soumis pour approbation par le conseil ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé l'approbation des plans d'implantation et d'intégration architecturale, avec une modification, à sa réunion du 11 avril 2011;

ATTENDU QUE des plans révisés intégrant la modification demandée ont été déposés au Service d'urbanisme le 27 avril 2011.

**RÉSOLU** : Il est résolu par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par monsieur le conseiller Geller, et unanimement D'approuver les plans suivants, préparés par Jacques Antoine St-Jean, architecte, et reçus au Service d'urbanisme les 24 mars, 5 avril et 27 avril 2011 :

1. Maisons – Plan d'ensemble proposé (p. 16) ;
2. Maison A - Plan d'implantation (p.17) ;
3. Maison A – Élévation avant (perspective en couleur, p.20) ;
4. Maison A – Élévations avant, arrière, droite et gauche (p. 21 à 24 incl.) ;

5. Maison B – Plan d’implantation (p. 27) ;
6. Maison B – Élévation avant (perspective en couleur, p. 30) ;
7. Maison B – Élévations avant, arrière, droite et gauche (p. 31 à 34 incl.) ;
8. Échantillons des matériaux de parement : maçonnerie Lugano en format de pierres et de briques de couleur beige Chablis – Rinox ; et aluminium de couleur brun commercial des cadres de portes et fenêtres, reçus au Service d’urbanisme le 22 février 2011;

et ce, relativement à la construction de deux (2) maisons unifamiliales détachées sur les lots P54-27 et P54-28 sur l’avenue Water’s Edge (Vertex Construction inc.), ceux-ci étant conformes aux critères et aux objectifs visés par le Règlement numéro PC-2628-9 sur les plans d’implantation et d’intégration architecturale applicable aux bâtiments patrimoniaux et aux secteurs anciens de Pointe-Claire et plus spécifiquement au chapitre 3.

**2011-222**

**APPROBATION – PLANS D’IMPLANTATION ET D’INTÉGRATION ARCHITECTURALE – 70, AVENUE BELMONT**

ATTENDU QUE le Règlement numéro PC-2628-9 sur les plans d’implantation et d’intégration architecturale applicable aux bâtiments d’intérêt patrimonial et aux secteurs anciens de Pointe-Claire, auquel est assujettie la propriété identifiée par les numéros de lots 58-157, 58-158, 58-159, 58-160, 58-161, 58-162, 58-163 et située au 70, avenue Belmont (Valois United Church), exige que préalablement à l’émission d’un certificat d’autorisation et/ou d’un permis de lotissement et/ou de construction, les plans soient soumis pour approbation par le conseil;

ATTENDU QUE le comité consultatif d’urbanisme a recommandé l’approbation des plans d’implantation et d’intégration architecturale mentionnés ci-dessous, à sa réunion du 11 avril 2011.

**RÉSOLU :**

Il est proposé par monsieur le conseiller Labbé,  
Appuyé par monsieur le conseiller Grenier, et unanimement  
D’approuver la toiture de métal « Mac-West » de couleur brun foncé (Qc-18229) ;

et ce, relativement au remplacement de la toiture de bardeaux d’asphalte par une toiture en métal pré-peint (Valois United Church), ceux-ci étant conformes aux critères et aux objectifs visés par le Règlement numéro PC-2628-9 sur les plans d’implantation et d’intégration architecturale et aux secteurs anciens de Pointe-Claire.

**2011-223**

**APPROBATION – PLANS D’IMPLANTATION ET D’INTÉGRATION ARCHITECTURALE – 417, AVENUE SAINT-LOUIS**

ATTENDU QUE le Règlement numéro PC-2628-9 sur les plans d’implantation et d’intégration architecturale applicable aux bâtiments d’intérêt patrimonial et aux secteurs anciens de Pointe-Claire, auquel est assujettie la propriété située au 417, avenue Saint-Louis, exige que préalablement à l’émission d’un certificat d’autorisation et/ou d’un permis de lotissement et/ou de construction, les plans soient soumis pour approbation par le conseil ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d’urbanisme a recommandé l’approbation des plans d’implantation et d’intégration architecturale mentionnés ci-dessous, à sa réunion du 2 mars 2011.

Il est proposé par monsieur le conseiller Sztuka,  
Appuyé par monsieur le conseiller Labbé, et unanimement

RÉSOLU :

D'approuver les documents suivants :

1. Les plans suivants préparés par Marek Zoltak, architecte, et reçus le 23 février 2011 par le Service d'urbanisme :

A-1 « Site Plan Demolition Plan »;  
A-2 « Site Plan »;  
1/A-4 « Front Elevation »;  
2/A-4 « Right Elevation »;  
3/A-4 « Rear Elevation »;  
4/A-4 «Left Elevation»;  
A-5 «List of Materials»; et

2. Les recommandations soumises par la division Horticulture le 19 janvier 2011, concernant l'abattage et la plantation des arbres;

et ce, relativement à la construction d'une nouvelle maison au 417, avenue Saint-Louis (P. Filar et E. Majewska), ceux-ci étant conformes aux critères et aux objectifs visés par le Règlement numéro PC-2628-9 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale applicable aux bâtiments d'intérêt patrimonial et aux secteurs anciens de Pointe-Claire.

**2011-224** NOMINATION – MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par monsieur le conseiller Iermieri,  
Appuyé par monsieur le conseiller Grenier, et unanimement

RÉSOLU :

De nommer monsieur le conseiller Morris Trudeau pour agir en tant que maire suppléant et, en tant que remplaçant, si nécessaire, du maire McMurchie aux assemblées du conseil d'agglomération de Montréal, pour les mois de juin, juillet et août 2011.

**2011-225** DÉPÔT – LISTE DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS (COMMANDES) POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2011 AU 30 AVRIL 2011 ET LA LISTE DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES AU 30 AVRIL 2011

Les membres du conseil prennent acte du dépôt de la liste des engagements de crédits (commandes) pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 30 avril 2011 et la liste des virements budgétaires au 30 avril 2011, telles que préparées par la trésorière.

**2011-226** AUTORISATION – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Il est proposé par monsieur le conseiller Geller,  
Appuyé par monsieur le conseiller Smith, et unanimement

RÉSOLU :

D'autoriser la présentation, auprès du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, d'une demande d'aide financière à être versée à la Ville de Pointe-Claire pour la bibliothèque ;

D'autoriser Madame Céline Laperrière, chef de division – Bibliothèque, à signer tout document nécessaire à cet effet, pour et au nom de la Ville de Pointe-Claire.

**2011-227** AUTORISATION – PARTICIPATION AU COLLOQUE DU RÉSEAU DE L'INFORMATIQUE MUNICIPALE DU QUÉBEC (RIMQ)

Il est proposé par monsieur le conseiller Sztuka,  
Appuyé par monsieur le conseiller Grenier, et unanimement

RÉSOLU :

D'autoriser M. Jean Leprohon, chef de division – Informatique, à représenter la Ville de Pointe-Claire au colloque annuel du Réseau de l'informatique municipale du Québec (RIMQ) du 11 au 13 septembre 2011 et que la Ville en rembourse les frais encourus à ce congrès, conformément à la politique du conseil en vigueur ;

D'imputer les dépenses reliées à cette autorisation au poste budgétaire 1-02-138-00-313, le tout tel qu'il appert du certificat de la trésorière numéro 11-3452 émis le 2 mai 2011.

**2011-228** ENTENTE ENTRE MESSIEURS ALBERTO COLLAZO ET JOE SOUL ET LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Trudeau, Appuyé par monsieur le conseiller Iermieri, et unanimement D'approuver les termes d'une entente entre M. Alberto Collazo et M. Joe Soul avec la Ville de Pointe-Claire concernant le documentaire portant sur la défusion « entrevue avec le maire McMurchie, 5 ans plus tard »;

Autoriser le versement d'un honoraire total au montant de 500 \$, payable à messieurs Soul et Collazo, en contrepartie des droits cédés à la Ville en vertu de cette entente;

D'imputer cette dépense reliée à cette autorisation au poste budgétaire 1-02-193-00-989, le tout tel qu'il appert du certificat de la trésorière numéro 11-3458 émis le 4 mai 2011.

**2011-229** AUTORISATION – SIGNATURE – INSCRIPTION À « CLICSEQR »

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Szrtuka, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'autoriser madame Line Goulet, trésorière, à signer pour et au nom de la municipalité, les documents requis pour l'inscription à « clicSEQR » et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin ;

Autoriser le ministre du Revenu à communiquer au représentant, les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription du « clicSEQR ».

**2011-230** ACHAT D'ESPACE PUBLICITAIRE – 690 LAKESHORE SQUADRON – ROYAL CANADIAN AIR CADETS

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Grenier, Appuyé par monsieur le conseiller Szrtuka, et unanimement D'acheter une ½ page d'espace publicitaire au coût de 150 \$ dans le programme annuel de l'organisme 690 Lakeshore Squadron – Royal Canadian Air Cadets ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 1-02-111-00-349, le tout tel qu'il appert du certificat de la trésorière numéro 11-3462 émis le 9 mai 2011.

**2011-231** OCTROI D'UN CONTRAT – ACHAT D'UNE PLATEFORME ÉLÉVATRICE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Iermieri, Appuyé par monsieur le conseiller Trudeau, et unanimement D'octroyer un contrat pour l'achat d'une plateforme élévatrice neuve de l'année 2011 à la société « Location Hewitt inc. », qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total approximatif de 56 740,35 \$, incluant les taxes, conformément aux documents de l'appel d'offres numéro IT110009 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 1-03-920-11-003, le tout tel qu'il appert du certificat de la trésorière numéro 11-3362 émis le 24 mars 2011.

**2011-232** APPROBATION – LISTE DES CHANGEMENTS AU PERSONNEL PAR DÉCISION NON DÉLÉGUÉE DU 16 MAI 2011

Il est proposé par monsieur le conseiller Smith, Appuyé par monsieur le conseiller Geller, et unanimement

**RÉSOLU** : D'approuver la liste des changements au personnel par décision non déléguée du 16 mai 2011, telle que préparée par M. André Lévesque, chef de division – Ressources humaines.

**2011-233** **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Iermieri,  
Appuyé par monsieur le conseiller Geller, et unanimement  
**RÉSOLU** : DE lever la présente séance à 21 h 30.

\_\_\_\_\_  
Bill McMurchie, maire

\_\_\_\_\_  
Jean-Denis Jacob, greffier